



Actualités



En ce moment, difficile de passer à côtés de l'actualité des différentes grèves. Cela peut engendrer des soucis de circulation, d'accès à des lieux mais aussi de scolarisation des enfants. Il faut néanmoins savoir que les écoles sont tenues de proposer un service minimum.

Ce que dit le site du gouvernement :

En cas de grève des enseignants d'une école maternelle ou élémentaire, un service gratuit d'accueil des enfants est mis en place par la commune si au moins 25 % des enseignants sont grévistes.

Rappel :

Un agent gréviste n'est pas obligé d'informer son administration de son intention de faire grève. Toutefois, un enseignant d'école maternelle ou élémentaire ou l'agent d'une structure soumise à un service minimum doit informer à l'avance son administration de son intention de faire grève.

Ce que dit l'école du regroupement scolaire :

En cas de grève, pour les enfants scolarisés à Bouchoir, il faut se renseigner auprès de la directrice de Le Quesnel pour savoir si un service minimum est mis en place. Si celui-ci n'est pas prévu, il faut appeler Terre de Picardie, Aline LANGLET au 03 22 88 14 13 pour connaître l'école qui assure le service minimum d'accueil. Il ne peut pas y avoir un service d'accueil par école, par conséquent, Terre de Picardie met en place un service d'accueil pour le territoire .

A vos agendas !



Comme depuis plusieurs années, l'Association "Les Amis de Beaufort" organise une chasse aux oeufs pour enfants.

Elle aura lieu le 9 Avril 2023 à 11 heures au boulodrome. Merci d'apporter vos paniers pour la collecte !



Comme vous l'avez vu, le repas des aînés aura lieu le 14 Mai. N'oubliez pas de rendre votre coupon réponse avant le 10 Avril !

VIE LOCALE

La commission "impôts" de la commune s'est réunie le 25 février. Comme l'année précédente, la décision prise a été de laisser les taux actuels. Par ailleurs, le bilan financier de la commune vous sera bientôt communiqué !

VIE COMMUNALE

Nous remercions les propriétaires de chiens dans la commune de prêter attention aux excréments de leur animaux de compagnie.

ANIMATION

L'association Esprit Vert Animation propose des séjours pendant les périodes de vacances scolaires. N'hésitez pas à prendre contact via les réseaux sociaux ou par téléphone au 07.82.87.73.80 !

CONTACTEZ-NOUS

Votre équipe municipale pour vous servir :

Arnaud COQUART - Maire 06.82.68.87.63
Didier DAUMONT - 1er Adjoint 06.10.46.46.09
Eric LE DIVENAH - 2ème Adjoint 06.03.13.78.95
Sandrine LEPAGE - Secrétaire 03.22.37.46.50

mairie.beaufortensantere@wanadoo.fr

Horaires de la mairie : **les mardis de 16h à 17h30 et les samedis de 9h30 à 11h30.**



Info environnement

Taille des haies, attention aux dates !

A partir de la mi-mars, la saison de nidification va commencer. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres entre le 15 mars et le 31 juillet.

Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 1er avril au 31 juillet

Nous espérons néanmoins que pour le respect de tous, vous avez pris le temps de le faire pendant la période précédente.

Info administrative

Le calendrier des impôts sur les revenus vient de sortir. N'oubliez pas d'effectuer votre déclaration en ligne ou en version papier.

Ouverture de la déclaration en ligne le 13 avril 2023 et date limite par zone :

Zone 1 départements 01 à 19 et non-résidents	25 mai 2023
Zone 2 départements 20 à 54	1er juin 2023
Zone 3 départements 55 à 976	8 juin 2023

Date limite au format papier le 22 mai 2023.

impots.gouv.fr
0 809 401 401
L'IMPÔT S'ADAPTE À VOTRE VIE

Info quotidien

En mars 2019, les eurodéputés ont voté pour un projet de directive supprimant le changement d'heure saisonnier. La directive devait être adoptée par le Conseil fin 2020, puis transposée par les États membres. Cependant, en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, ce texte sur la fin du changement d'heure n'est plus à l'ordre du jour et ne devrait pas être discuté dans un avenir proche. Le changement d'heure été et hiver 2023 est conservé.

Il faudra donc encore patienter pour ne plus changer l'heure de ses appareils ménager!

Nous continuons d'embellir le village !

Nous sommes toujours à l'écoute de vos propositions, nous attendons vos idées

#boite à idées #boite aux lettres #facebook #mail